

Promouvoir l'intégration de la parité hommes-femmes dans les projets de régime foncier

🕒 Comprendre les objectifs des projets

Certains projets visent à faire évoluer les modalités d'accès à la terre, notamment par la réforme foncière. D'autres projets visent à sécuriser l'accès à la terre, par exemple par l'octroi et l'enregistrement de titres fonciers. Les ONG peuvent jouer un rôle important en aidant à mettre en application les stratégies visant à intégrer la parité hommes-femmes dans les projets de régime foncier.

Dans une première étape, il s'agit de comprendre ce qui doit être ou non inclus dans le projet. Tous les projets se heurtent à des contraintes auxquelles il est possible de remédier en partie, notamment par les actions suivantes:

- 🕒 œuvrer pour faire amender la partie de la loi ou de la réglementation qui fait obstacle à la parité hommes-femmes;
- 🕒 fournir ou recueillir des renseignements sur les droits fonciers au niveau local;
- 🕒 offrir un lieu de rencontre pour informer les participants au projet de leurs droits;
- 🕒 fournir des programmes de sensibilisation aux questions de parité afin que ceux qui travaillent sur le projet puissent mieux les intégrer dans leurs activités.

L'efficacité d'un projet s'appuie sur des relations de travail constructives avec les partenaires, et en particulier avec les institutions foncières qui sont chargées de la réalisation du projet. Les ONG devraient s'assurer que les responsables du projet comprennent et apprécient la contribution qu'elles sont à même de fournir. ■

🕒 Collecter des données pour le suivi des effets du projet

Il n'est pas facile d'évaluer les différents impacts d'un projet sur les femmes et les hommes étant donné que les données collectées avant, pendant, et après ne fournissent pas les informations sexospécifiques appropriées.

Dans de nombreux projets, seul est pris en compte le nombre de titres attribués à des hommes et à des femmes, mais l'image est partielle. Les ONG peuvent aider à évaluer et à suivre les projets en étudiant la sécurité et le type des droits détenus par les femmes et les hommes. On trouvera ci-après des exemples de données ventilées par sexe qui pourraient être recueillies:

CARACTÉRISTIQUES DES SYSTÈMES DE PROPRIÉTÉ FONCIÈRE, PAR SEXE:

- 🕒 taille et emplacement des parcelles;
- 🕒 utilisation des biens fonciers;
- 🕒 main-d'œuvre et autres intrants;
- 🕒 valeur en termes de productivité ou de prix du marché;
- 🕒 bénéficiaires des produits de la terre.



CARACTÉRISTIQUES JURIDIQUES, PAR SEXE:

- ⊙ droits conférés en vertu des dispositions législatives officielles;
- ⊙ droits conférés par la coutume;
- ⊙ comparaison des régimes formels et coutumiers en matière d'héritage et de divorce;
- ⊙ accès effectif à un arbitrage équitable en cas de différend.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS, PAR SEXE:

- ⊙ répartition du travail;
- ⊙ droits de prendre des décisions en matière d'utilisation des terres, d'investissement et de transmission;
- ⊙ répartition de la production alimentaire pour la consommation familiale et de la production agricole commerciale;
- ⊙ répartition en pourcentage du travail rémunéré et non rémunéré. ■



🕒 Faciliter la participation au projet

Les ONG peuvent faciliter la participation au projet, en prenant par exemple les initiatives suivantes.

INFORMER LES PERSONNES DU PROJET ET DE LEURS DROITS:

- 🕒 Rechercher différentes sources d'information et s'assurer que les données recueillies sont vraiment représentatives de la situation locale et non seulement de ce que dit la loi formelle.
- 🕒 Trouver le juste message pour les hommes et pour les femmes et utiliser le meilleur média (cf. réunions communautaires, radio, journaux), en particulier lorsque le taux d'analphabétisme est élevé. Reconnaître que certaines femmes risquent de ne pas participer à des réunions mixtes et sont plus à l'aise dans des réunions féminines.

AIDER À ÉLIMINER LES OBSTACLES À LA PARTICIPATION:

- 🕒 Prévoir des lieux et des calendriers de réunion appropriés. Reconnaître que les femmes ont des tâches et des ressources différentes qui peuvent avoir une incidence sur leur disponibilité.
- 🕒 Prévoir un système de garderie d'enfants ou de transport pour permettre aux femmes de participer aux réunions ou aux activités de formation.
- 🕒 Aider les femmes à acquérir les documents officiels requis pour pouvoir participer. ■

⊙ Une brève liste de contrôle pour évaluer et renforcer la parité hommes-femmes dans les projets de régimes fonciers

1. PARTICIPATION DES FEMMES ET DES HOMMES À TOUTES LES ACTIVITÉS

- ⊙ Hommes et femmes sont-ils équitablement représentés dans l'équipe chargée du projet?
- ⊙ Est-ce que l'équipe du projet comprend et respecte la nécessité d'assurer la parité hommes-femmes, ou bien celle-ci a-t-elle été marginalisée comme étant une simple «question de femmes»?
- ⊙ L'équipe du projet a-t-elle pris des dispositions spécifiques tendant à garantir que le projet tient compte des différences existant dans les rôles, les priorités et les besoins des hommes et des femmes?
- ⊙ De quelle manière les bénéficiaires ont-ils été contactés? Les média et les messages étaient-ils appropriés?
- ⊙ Est-ce que les hommes et les femmes disposent des documents officiels requis pour participer équitablement au projet, sinon de quelle manière est-il possible d'y remédier?
- ⊙ Est-ce que les femmes locales participent en général librement aux réunions publiques ou faudrait-il organiser des réunions distinctes à leur intention?
- ⊙ Existe-t-il des points particuliers concernant l'emploi du temps ou l'emplacement qui pourraient renforcer la participation des hommes et des femmes?

2. COMPRENDRE LES DROITS DES HOMMES ET DES FEMMES

- ⊙ Quels sont les droits accordés par la législation?



➤ Améliorer la parité hommes-femmes en matière d'accès à la terre

- ⊙ Quelles sont les coutumes ou traditions locales (notamment celles liées au mariage, au divorce et à l'héritage)?
- ⊙ Est-ce que les droits et les pratiques théoriques diffèrent de ceux et celles qui sont réellement utilisés et acceptés?
- ⊙ Est-ce que les coutumes ou les lois varient selon le milieu (rural ou urbain) ou le groupe ethnique?
- ⊙ À qui appartiennent les droits reconnus dans les processus officiels de documentation et d'enregistrement? Quel en est l'impact en cas de décès, de divorce ou de séparation?
- ⊙ Est-ce que tous les droits aux bénéfices accessoires (droits d'accès à l'eau, droits de pâturage, accès au crédit, pouvoirs de prise de décision et droits aux transferts fonciers informels) ont été pris en compte?
- ⊙ Quels sont les changements d'ordre politique, socio-économique et environnemental en cours qui risquent d'avoir une incidence sur les droits des femmes et des hommes maintenant ou à l'avenir?

3. ÉVALUER L'IMPACT DES INTERVENTIONS

- ⊙ Une étude de référence a-t-elle été réalisée pour déterminer les droits et les problèmes existants avant de démarrer le projet?
- ⊙ Y a-t-il suffisamment de données ventilées selon le sexe pour déterminer toutes les différences sexospécifiques?
- ⊙ Est-ce que la taille de l'échantillon est suffisante pour établir les réelles différences ou déceler des erreurs systématiques dans les enquêtes?
- ⊙ Qui a répondu aux questionnaires, aux réunions ou aux entretiens et y a-t-il une discrimination fondée sur le sexe?
- ⊙ Le projet a-t-il été modifié en fonction des résultats des études?
- ⊙ Les hommes et les femmes ont-ils participé également au projet et retiré des avantages égaux?

- ⊙ Comment peut-on identifier les bonnes (ou mauvaises) pratiques dans le projet afin d'améliorer les activités du projet?

4. RENDRE LA PARITÉ HOMMES-FEMMES DURABLE

- ⊙ Les participants locaux ont-ils compris pourquoi la parité hommes-femmes est importante?
- ⊙ Existe-t-il des exemples locaux d'avantages concrets apportés par les politiques d'équité hommes-femmes à montrer aux ménages, aux communautés ou aux générations futures?
- ⊙ Est-ce que les hommes et les femmes participent sur un pied d'égalité aux prises de décision concernant les ressources foncières?
- ⊙ Est-ce que les hommes et les femmes ont accès au crédit, aux ressources, à la formation et aux autres services nécessaires pour une exploitation efficace des ressources foncières?
- ⊙ Y a-t-il un processus permettant de surveiller l'impact du projet sur les relations entre les hommes et les femmes? ■

